



Concertation
Développement social
Argenteuil

Rapport d'activités

CDSA

2025



Mot du comité exécutif

L'année 2025 aura été, pour la Concertation en développement social d'Argenteuil, un moment charnière tourné vers l'avenir. Une année où nous avons choisi d'avancer en ayant pris le soin de revoir nos bases communes, de clarifier notre cadre, et de nous assurer que tout le monde s'élançait dans la même direction. Pour viser plus haut, il fallait s'assurer de nos ancrages solides !



La CDSA est ainsi entrée dans une phase d'évolution structurante. Ensemble, nous avons consolidé notre gouvernance, revu et mieux défini les rôles de chacun et revisité les conditions nécessaires pour que la concertation soit à la fois solide et agile. Ce n'est pas de la magie : c'est du travail collectif... avec très souvent de beaux fous rires en prime.

Tout au long de 2025, **notre démarche s'est articulée autour d'un double mouvement**. D'un côté, renforcer l'interne : bâtir un cadre qui rassure, qui fait sens et dans lequel chaque partenaire peut trouver sa place. De l'autre, ouvrir davantage vers le milieu : créer des espaces où l'on se rencontre, où l'on réfléchit ensemble, où les idées ne restent pas sur la table mais trouvent un chemin vers l'action.

La CDSA s'est donc affirmée comme un carrefour stratégique en mesure de structurer la voix collective et d'engager les partenaires **vers des initiatives structurantes** pour le territoire (des actions concrètes sur le territoire). Ce rapport d'activités en témoigne : il met en lumière les avancées, les projets porteurs et la dynamique renouvelée qui nous anime.

Et maintenant?

Maintenant, **nous amorçons la prochaine étape**. Avec des fondations clarifiées, une mobilisation bien **vivante** présente et un réseau de partenaires engagés, nous entrons dans une phase résolument orientée vers l'action collective, celle qui transforme **les discussions en réalisations et les ambitions en résultats tangibles**.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette évolution. Votre collaboration fait de la CDSA un point d'ancrage solide... et un tremplin prometteur pour la suite.

— Le comité exécutif de la CDSA

La CDSA remercie la Fondation Lucie et André Chagnon pour son soutien essentiel à la réalisation de ses orientations stratégiques et à la consolidation de la concertation sur le territoire.



Fondation Lucie
et André Chagnon

Évolution

(bases solides, cadre clair,
confiance)

Structuration

(gouvernance, rôles, outils
communs)

Mobilisation

(espaces de dialogue, participation,
action collective)

SOMMAIRE

2

MOT DU COMITÉ EXÉCUTIF

6

LA CDSA EN BREF

9

1ER TRIMESTRE - MOBILISER ET FAIRE
ÉMERGER UNE VISION COMMUNE

13

2E TRIMESTRE - STRUCTURER LA
GOUVERNANCE ET SÉCURISER LA
DÉMARCHE

16

3E TRIMESTRE - RENDRE LA
CONCERTATION VISIBLE ET OUTILLÉE

19

4E TRIMESTRE - CONSOLIDER,
RECONNAÎTRE ET PRÉPARER L'AVENIR

22

RÉSULTATS QUANTITATIFS - LA
CONCERTATION EN ACTION

23

PERSPECTIVES 2026 - CONSOLIDER ET
PASSER À L'ACTION

26

PERSPECTIVES 2026 - CONSOLIDER ET
PASSER À L'ACTION

La CDSA, en bref



La Concertation en développement social d'Argenteuil (CDSA) est un espace de concertation qui rassemble des institutions et des acteurs du milieu afin de favoriser le développement social sur le territoire d'Argenteuil.

Elle agit comme un lieu de dialogue, de mise en commun et de structuration, permettant aux partenaires de partager leurs réalités, d'identifier des enjeux communs et de soutenir des actions collectives porteuses.

Son rôle

La CDSA agit comme un espace de concertation et de collaboration.

Son rôle est de créer les conditions favorables à la **collaboration**, à la **mutualisation** des ressources et à l'**émergence** de projets collectifs répondant aux besoins du milieu.

Concrètement, la CDSA :

- anime des espaces de concertation et de collaboration;
- soutient la structuration et la reconnaissance de projets collectifs;
- facilite les liens entre les acteurs du territoire;
- contribue à une vision partagée du développement social.

Elle s'adresse :

Aux organisations, institutions, regroupements et partenaires du territoire d'Argenteuil engagés dans le développement social et désireux de travailler de manière concertée.

Elle se veut un espace ouvert, inclusif et évolutif, où la diversité des expertises et des réalités est reconnue comme une richesse collective.

Temps forts de l'année 2025

*Une année
marquée par des
moments clés qui
ont structuré,
mobilisé et préparé
l'action collective.*



1er trimestre – Mobiliser et faire émerger une vision commune



MOBILISER LE MILIEU ET STRUCTURER LA PAROLE COLLECTIVE

Les premiers mois de 2025 ont été consacrés à un important travail de mobilisation et d'écoute du milieu. La tenue de la première Assemblée de communauté, le 18 février 2025, constitue l'un des moments marquants de ce trimestre.

Cet événement a rassemblé **72 personnes** issues de divers secteurs et organisations du territoire. À travers **dix ateliers participatifs**, les participantes et participants ont pu partager leurs réalités, leurs préoccupations et leurs aspirations pour le développement social d'Argenteuil.

Cette démarche a permis de faire émerger une vision commune, structurée autour de sept grandes orientations et de vingt-quatre objectifs, qui constituent aujourd'hui les bases du plan de communauté.

Ces orientations sont détaillées dans le document **Orientations stratégiques et organisationnelles 2024-2029**, disponible sur le site Web de la CDSA: <https://cdsargenteuil.org/>

Au-delà des résultats, ce premier trimestre a surtout renforcé le sentiment d'appartenance et la volonté collective de travailler ensemble. La CDSA a ainsi affirmé son rôle comme espace sécurisant et structurant, favorisant la parole collective et la collaboration entre les acteurs du milieu.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

01



Soutenir la réussite éducative

02



Favoriser l'accessibilité à une habitation abordable

03



Soutenir et améliorer la qualité de vie des aînés

04



Appuyer les interventions en santé mentale

05



Contribuer aux actions visant à solidifier le système alimentaire durable

06



Favoriser une plus grande utilisation des modes de transport collectif

07



Favoriser l'accessibilité aux services

- Renforcer les liens entre les acteurs du territoire
- Structurer une vision partagée du développement social
- Poser les bases d'un plan de communauté ancré dans la réalité locale

2e trimestre – Structurer la gouvernance et sécuriser la démarche

STRUCTURER POUR SOUTENIR L'ACTION COLLECTIVE

Le deuxième trimestre de 2025 a été consacré à un important travail de structuration interne visant à consolider les bases de la concertation et à sécuriser la démarche collective.

L'adoption officielle du **cadre de fonctionnement** de la CDSA constitue l'une des étapes marquantes de ce trimestre. Ce cadre permet de clarifier les rôles et responsabilités du comité des partenaires, du comité exécutif, du fiduciaire et de la permanence, tout en précisant les mécanismes de prise de décision et les principes de **gouvernance partagée**.

Ce travail a favorisé un climat de confiance et de transparence entre les partenaires. Il a permis de créer un environnement propice à la prise de décisions collectives et à l'engagement durable des acteurs du milieu.

En se dotant d'une architecture organisationnelle claire et cohérente, la CDSA s'est donné les moyens de soutenir la croissance de ses activités, d'accueillir de nouveaux partenaires et de préparer l'arrivée de leviers financiers structurants.



- Clarifier les rôles et responsabilités des instances
- Clarifier les mécanismes de prise de décision
- Renforcer la confiance et la transparence entre les partenaires
- Soutenir le développement futur de la concertation

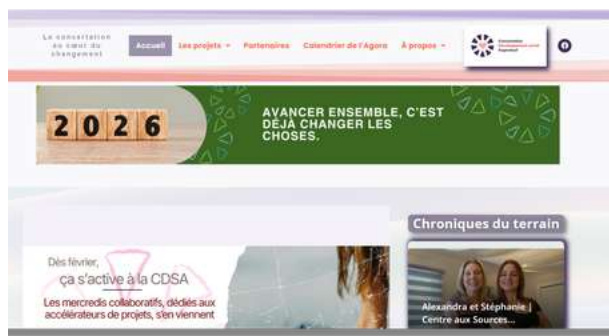
3e trimestre – Rendre la concertation visible et outillée

OUTILLER LE MILIEU ET RENFORCER LA VISIBILITÉ

Le troisième trimestre de 2025 marque un virage important dans la manière dont la CDSA se rend visible et accessible sur le territoire. Cette période a été consacrée à la mise en place d'outils concrets visant à soutenir la participation, la circulation de l'information et l'émergence de projets collectifs.

La Concertation 2.0 représente une étape d'évolution de la CDSA. En cohérence avec les orientations stratégiques 2024-2029, cette démarche vise à moderniser les pratiques de concertation, à renforcer les mécanismes de gouvernance et à assurer un meilleur arrimage entre les priorités territoriales et les actions collectives.

La mise en ligne du **site Internet de la CDSA** constitue l'une des réalisations structurantes de ce trimestre. Pensé comme une vitrine et un outil de référence, il permet de centraliser l'information, de faciliter l'accès aux démarches de concertation et de valoriser les initiatives du milieu.



Parallèlement, l'ouverture officielle de **L'Agora** a permis d'offrir un espace partagé, accessible et outillé, favorisant les rencontres, la collaboration et le travail collectif. Plus qu'un lieu physique, L'Agora incarne la volonté de la CDSA de soutenir des pratiques collaboratives ancrées dans la réalité du territoire.

En combinant outils numériques et espaces de rencontre, la CDSA a renforcé sa capacité à soutenir la concertation de manière structurée, visible et durable.

CE QUE ÇA A PERMIS

- Améliorer l'accès à l'information et aux démarches de concertation
- Soutenir la participation et la collaboration entre les acteurs du milieu
- Offrir des outils concrets au service des projets collectifs
- Renforcer la visibilité et la reconnaissance de la CDSA sur le territoire

4e trimestre – Consolider, reconnaître et préparer l'avenir

CONSOLIDER LES ACQUIS ET PRÉPARER LA SUITE

Le quatrième trimestre de 2025 a permis de consolider les acquis de l'année et de poser des bases solides pour la poursuite de la démarche de concertation.

L'acceptation d'un **financement triennal de la Fondation Lucie et André Chagnon** constitue une reconnaissance importante du travail réalisé par la CDSA et de la pertinence de la démarche collective portée sur le territoire. Ce soutien financier vient renforcer la stabilité de la concertation et soutenir son développement à moyen terme.

Parallèlement, la CDSA a adopté des grilles de reconnaissance des projets structurants ainsi que des outils d'évaluation de l'impact collectif, témoignant d'un souci de cohérence, d'équité et de transparence dans l'appui aux initiatives du milieu. Elle a également collaboré à l'organisation d'une **formation sur la mutualisation**, contribuant au développement d'une culture de collaboration et d'optimisation des ressources entre partenaires.

Ce trimestre a également été consacré à la préparation de nouvelles pratiques et à l'évolution des façons de faire, notamment à travers le déploiement progressif de **Concertation 2.0** et l'intégration réfléchie d'outils numériques au service de la mémoire collective et de la collaboration.

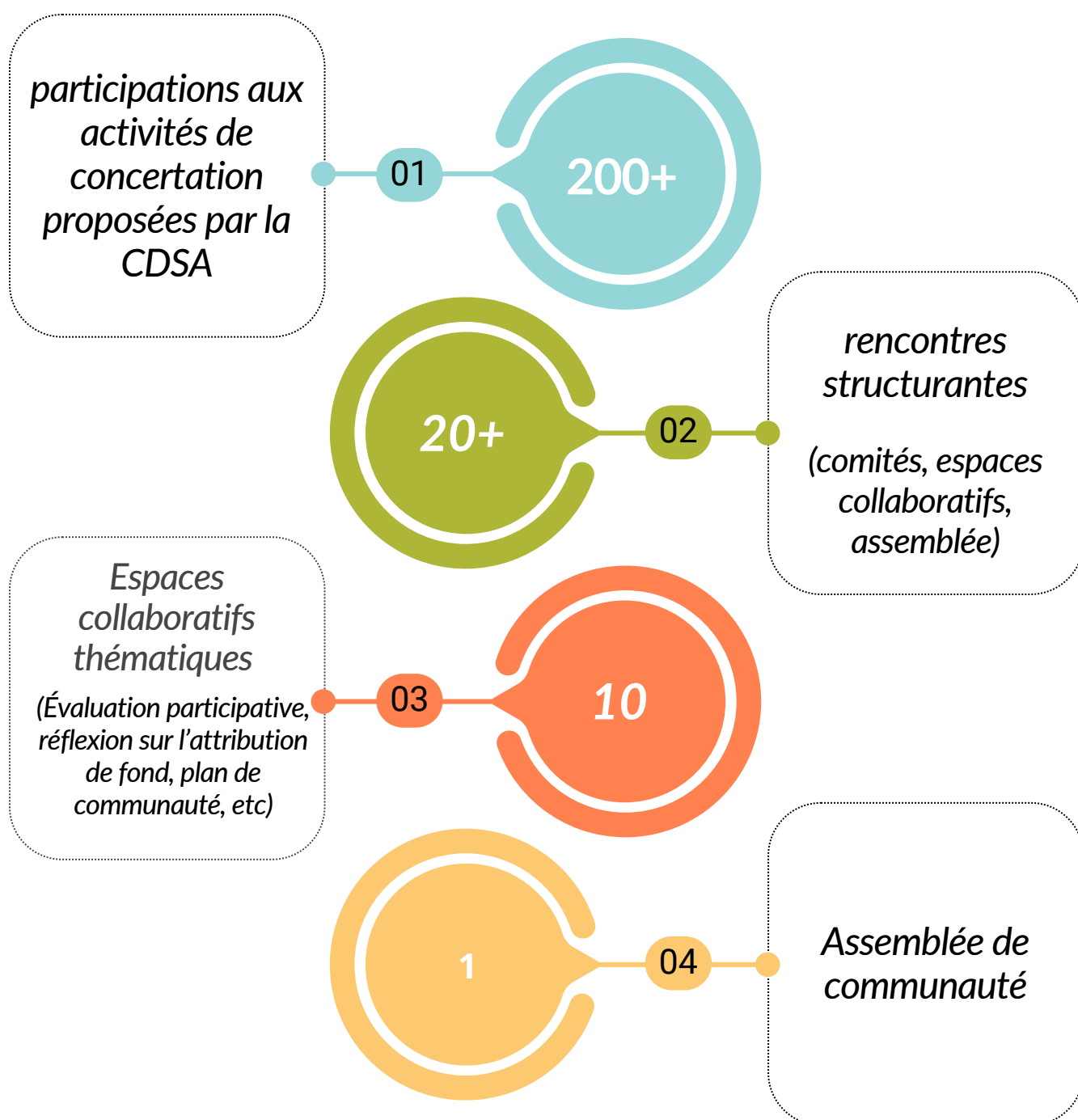
En consolidant ses fondations et en se projetant vers l'avenir, la CDSA a clôturé l'année 2025 avec une démarche structurée, reconnue et prête à passer à la prochaine étape.



- Assurer la stabilité et la pérennité de la concertation
- Renforcer la crédibilité et la reconnaissance de la CDSA
- Structurer l'appui aux projets collectifs du milieu
- Préparer le déploiement de nouvelles pratiques collaboratives

Résultats quantitatifs – La concertation en action

En 2025, la CDSA a maintenu une activité soutenue de concertation, mobilisant les acteurs du territoire autour d'espaces de dialogue, de collaboration et d'action collective.



Ces données illustrent l'ampleur du travail collectif réalisé tout au long de l'année.

Perspectives 2026 – Consolider et passer à l'action

*Les perspectives
pour 2026
s'inscrivent dans la
continuité des
acquis de 2025 et
visent à renforcer
l'impact collectif de
la concertation sur
le territoire.*

1

PRIORITÉ 1 – CONSOLIDER LA GOUVERNANCE

Objectif

Assurer une concertation stable, claire et cohérente pour soutenir l'action collective sur le territoire.

En 2026, la CDSA poursuivra la consolidation de sa gouvernance afin de maintenir un cadre clair, partagé et aligné sur ses orientations stratégiques 2024-2029 et ses mandats en développement social.

Des ajustements ciblés aux processus permettront de clarifier les rôles, de soutenir l'engagement des partenaires et de favoriser une participation durable aux instances de concertation.

2

PRIORITÉ 2 – RENFORCER LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITÉ

Objectif

Améliorer la lisibilité de la démarche de concertation et valoriser les actions du milieu afin de soutenir l'engagement des partenaires et la circulation de l'information sur le territoire.

En 2026, la CDSA poursuivra le renforcement de ses pratiques de communication afin de rendre la concertation plus visible, plus accessible et mieux comprise par les partenaires du territoire.

Ce travail s'appuiera sur le déploiement d'outils de communication clairs et cohérents ainsi que sur la mise en valeur des actions collectives, dans une perspective de partage de l'information et de reconnaissance du travail réalisé par le milieu.

3

PRIORITÉ 3 – DÉPLOYER LES ACCÉLÉRATEURS DE PROJETS

Objectif

Soutenir concrètement l'émergence, la structuration et la reconnaissance de projets collectifs porteurs sur le territoire.

*Au cours de l'année 2026, la CDSA mettra en place **des accélérateurs de projets** afin d'offrir aux acteurs du territoire des espaces collaboratifs structurés pour faire avancer leurs initiatives collectives.*

Ces accélérateurs viseront à accompagner les projets à différentes étapes de leur développement, en favorisant l'analyse, la mise en commun des expertises, l'identification de partenaires et la clarification des besoins et des retombées attendues.

Ils constitueront une première étape structurante permettant à la CDSA de reconnaître et de soutenir des projets alignés avec les priorités du territoire, tout en renforçant la collaboration entre les acteurs du milieu.

4

PRIORITÉ 4 – MUTUALISER LES RESSOURCES ET LES SAVOIRS

Objectif

Renforcer les pratiques de collaboration en favorisant le partage des ressources, des expertises et des apprentissages au sein du milieu.

*Dans la continuité de la démarche 2026, la CDSA poursuivra le développement de pratiques favorisant **la mutualisation des ressources et des savoirs** afin de soutenir l'action collective sur le territoire.*

Cette priorité vise à encourager le partage des expertises, des outils et des apprentissages entre les acteurs du milieu, dans une perspective de complémentarité et d'efficacité collective.

En soutenant des pratiques collaboratives et apprenantes, la CDSA souhaite contribuer à une meilleure circulation des connaissances, à l'optimisation des ressources existantes et au renforcement de la capacité d'agir des partenaires.

Conclusion – Une invitation à collaborer

L'année 2025 a marqué une étape importante pour la Concertation en développement social d'Argenteuil. À travers la mobilisation du milieu, la structuration de la gouvernance, le déploiement d'outils et la reconnaissance du travail collectif, la CDSA a consolidé ses bases et affirmé son rôle comme espace structurant de concertation sur le territoire.

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans cette continuité. Elles traduisent une volonté claire de soutenir plus concrètement l'action collective, de renforcer la collaboration entre les acteurs et de créer des conditions favorables à l'émergence de projets porteurs.

La CDSA souhaite poursuivre cette démarche avec l'ensemble de ses partenaires, actuels et futurs, dans un esprit d'ouverture, de collaboration et de confiance. Ensemble, il est possible de continuer à bâtir des réponses collectives aux enjeux du territoire et de contribuer au développement social d'Argenteuil.



Les partenaires



Billy
Morin

MRC d'Argenteuil



Amélie
Constance
Richard

Soutien aux
partenaires de la
CDSA



Gabriel
Garcia

Secteur
immigration



Chantal
Bourassa

Développement
Social Laurentides



Vicky
Gravel

RADIS



Gabrielle
Parr

Conseil des maires



Amélie
Charlebois

Table Jeunesse



Mélanie
Collin

Secteur Emploi



Karen
St-James

Table Adultes



Jolyane
Proulx

Table Aînées



Mélissa
st-Jean

Secteur Habitation



Sonia
Gascon

Centre Intégré de
Santé et Services
Sociaux Laurentides



Martine
Mantha

CRIA



David
Toussaint

Ville de Lachute



Geneviève
Legruiec-
Durocher

Centre de services
scolaire de la
Rivière-du-Nord